

⊕ **SAINTE-PAZANNE.** Les nouveaux rythmes scolaires

# « Gratuité pour les familles »

PO 30/06/14



Karl Grandjouan, Bernard Morilleau, Lise Tatibouet et Justine Halley (chargée de mission).

---

Bernard Morilleau, Karl Grandjouan et Lise Tatibouet (\*) ont fait le point sur les rythmes scolaires appliqués à la rentrée de septembre.

---

## Quesrion : Quelles sont les principales nouveautés ?

Bernard Morilleau : « Le mercredi matin, il y aura école, qui sera donc répartie sur 9 demi-journée au lieu

de 8 ; le rattrapage se fera sur le temps de la pause méridienne qui sera plus longue, de 12 h à 14 h ; et le soir la sortie se fera dès 16 h 15, puis le temps périscolaire inchangé ».

## Par qui sera animé ce temps du midi ?

« Par les animateurs des associations à l'enfance des communes, sauf Vue et Cheix-en-Retz où ce seront des animateurs de la Communauté de communes. Il n'y a pas d'embauche supplémentaire. Ces temps péri-

éducatifs sont facultatifs ».

## Quel en sera le coût ?

« Gratuit pour les familles, d'environ 200 000 € pour la Communauté de communes qui a la compétence petite-enfance, enfance et jeunesse, et à peine autant pour les communes ».

---

\*respectivement président de la Communauté de communes, vice-président et responsable communautaire à la petite-enfance, enfance et jeunesse

---